

REÇU LE

14 DEC. 2020

SOUS-PREFECTURE  
FIGEAC



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20201209 -08

DEPARTEMENT DU LOT

Nombre de membres : L'an deux mille vingt, le 09 décembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Dordogne Moyenne et de la Cère Aval (SMDMCA), dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à PRUDHOMAT, sous la présidence de Monsieur AYROLES Francis.

- en exercice = 22
- présents = 14
- votants = 16

Secrétaire de séance : Monsieur LAVERGNE-AZARD Loïc  
Date de la convocation : 30 novembre 2020

**Présents 14 :**

ARAQUE Fausto, AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, BES Didier, CANCHES Michel, CESANO Lionel, FOUCHE Jean-Claude, LAVERGNE AZARD Loïc, LEYGNAC Jean-Claude, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, PEYRICAL René, TEULIERE Jean-Michel, THEBAUD Michel

**Absents excusés ayant donné pouvoir 2 :**

AUBRUN Jeanine à LAVERGNE AZARD Loïc, MEILHAC Sébastien à TEULIERE Jean-Michel

**Absents dont excusés 6 :**

BOUCHEZ Murielle, DA FONSECA Thierry, DELANDE Claire, JAUZAC Catherine, LEROUX Michel, RANOUIL Philippe

**OBJET : Programmes d'actions 2021 – Marais de Bonnefont : demande de financements**

Considérant que le Marais de Bonnefont classé Réserve Naturelle Régionale, bénéficie d'un programme d'accompagnement, formalisé par un plan de gestion,  
Considérant que chaque année, un programme conforme audit plan de gestion est établi et transmis à la Région Occitanie et à l'Agence de l'Eau pour solliciter des financements,  
Considérant que conformément aux statuts du syndicat, seule à la Communauté de Communes CAUsses et Vallée de la DORdogne finance ce budget pour la part résiduelle

Monsieur le Président présente les actions prévues pour 2021 dont le montant s'élève à 114 299,0 euros TTC en fonctionnement et à 17 430,00 euros TTC en investissement, réparti comme suit :

CHAPITRE / ARTICLE	Programme 2021 Fonctionnement
<i>011- Charges à caractère général</i>	<i>29 549,00 €</i>
60611 - Eau et assainissement local marais	240,00 €
60612 - Énergie - Électricité local marais	240,00 €
60622 - Carburants	960,00 €
60624 - Produits de traitement	360,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 400,00 €
60631 - Fournitures d'entretien	120,00 €
60632 - Fournitures de petit équipement	150,00 €
60636 - Vêtements de travail	600,00 €
6064 - Fournitures administratives	360,00 €
611 - Sous-traitance générale	
Analyses eau géosciences	1 104,00 €
Analyses eau Labo LDA 46	6 000,00 €
Animations culturelles anniversaire	1 250,00 €

Publié et notifié le 14 DEC, 2020

Acte rendu exécutoire

*(Signature and stamp of the Syndicat de Mairies de la Région Occitanie)*

*(Signature and stamp of the President of the CC CAUVALDOR)*

Pour copie certifiée conforme.  
Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical à l'unanimité :

- valide le programme d'actions 2021 de la Réserve Naturelle Régionale du marais de Bonnefont ;
- sollicite la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour un financement à hauteur de 80 % du montant de la programmation en fonctionnement, la Communauté de Communes CAUVALDOR prenant en charge les 20 % restant ;
- sollicite la Région pour un financement à hauteur de 80 % du montant de la programmation en investissement, la Communauté de Communes CAUVALDOR prenant en charge les 20 % restant ;
- autorise à signer tous les documents nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision, après validation par la CC CAUVALDOR.

Ce programme sera présenté à la CC CAUVALDOR pour validation compte tenu de leur financement.

CHAPITRE / ARTICLE	TOTAL DEPENSES TTC
Programme 2021 Investissement	2 880,00 €
Matériel informatique	2 880,00 €
Signalétique	6 330,00 €
Communication	4 020,00 €
Appui scientifique	2 700,00 €
Travaux	1 500,00 €
	<b>17 430,00 €</b>

	TOTAL DEPENSES TTC
Logos et docs anniversaire réserve	600,00 €
615221 Entretien bâtiment	2 000,00 €
61551 - Matériel roulant	2 400,00 €
6156 - Maintenance	1 285,00 €
6161 - Assurance multirisques local marais	240,00 €
6161 Assurance véhicule	650,00 €
6228 - Divers	360,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	50,00 €
6238 - Divers	300,00 €
6256 - Missions	1 000,00 €
6257 - Réceptions	960,00 €
6261 - Frais d'affranchissement	240,00 €
6262 - Frais de télécommunications	1 080,00 €
6281 - Concours divers (cotisations...)	400,00 €
62878- Remboursement frais autres organismes	2 400,00 €
63512 - Taxes foncières	1 800,00 €
012- Charges de personnel et frais assimilés	84 750,00 €
6411 - Salaires, appointements	81 000,00 €
6413 - Primes et gratifications (stages)	3 500,00 €
6475 - Médecine du travail, pharmacie	250,00 €
	<b>114 299,00 €</b>